

# La criminalité a baissé en Suisse

**STATISTIQUES** • Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique pointent une baisse de 2% du nombre d'infractions en 2010. La baisse est marquante notamment chez les mineurs.



Sur le total des infractions dénoncées, 80% sont des infractions au code pénal. KEYSTONE

En 2010, le nombre d'infractions recensées en Suisse a baissé de 2%, pour s'inscrire à 656 858. Par rapport à l'année précédente, les infractions au code pénal ont régressé de 5%. Le nombre de prévenus enregistré chez les mineurs a quant à lui diminué de 8%.

Sur le total des infractions dénoncées, 80% sont des infractions au code pénal, 14% à la loi sur les stupéfiants, 4% à celle sur les étrangers et 2% à d'autres lois annexes, a indiqué lundi l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les infractions aux lois sur les étrangers (+7%) et sur les stupéfiants (+4%) s'affichent à la hausse.

La majorité des infractions au code pénal (72%) sont des infractions contre le patrimoine (378 781), à savoir abus de confiance, vols, brigandage, dommages à la propriété, escroquerie, etc. Les actes de violence (46 412) représentent 9%. Parmi eux, 3% peuvent être qualifiés d'actes de violence grave. Dans cette catégorie figurent 53 homicides, 189 tentatives d'homicide, 487 lésions corporelles graves et 543 vols.

## La violence régresse

Le recul des infractions enregistrées par la police est manifeste dans presque tous les domaines du code pénal, relève l'OFS. Les actes de violence ont ainsi diminué de 6% par rapport à l'année précédente. La baisse est même de 12% dans les cas de violence grave, malgré une hausse de 2% du nombre d'homicides.

Les infractions dénoncées contre l'intégrité sexuelle ont diminué de 5%. Cette baisse concerne aussi les actes avec des enfants (1133 infractions, en baisse de 26%) et les viols (543, en recul de 18%). La baisse concernant les enfants s'explique en partie par le nombre plus élevé en 2009 qu'en 2010 des actes commis les années précédentes et dénoncés à la police durant l'année sous revue.

La hausse du nombre des dénonciations d'infractions à la loi sur les stupéfiants (+4%) résulte principalement de l'accroissement des dénonciations pour consommation (+2%) et de celles pour possession illégale (+7%). Ces deux types de délits représentent 89% des cas recensés (78 937) dans cette catégorie d'infractions.

S'agissant du trafic de stupéfiants (7682 infractions), le nombre de cas graves dénoncés s'affiche à la baisse (-4%), en faveur d'une augmentation des dénonciations de cas moins sérieux (+3%).

## Mineurs moins impliqués

Le nombre total de prévenus – une personne peut être enregistrée par la police pour plusieurs infractions – a diminué de 1,4%. Cette tendance est imputable presque exclusivement aux mineurs, pour lesquels la baisse a été beaucoup plus nette (-8%). Non seulement le nombre de mineurs concernés a diminué, mais ces derniers étaient aussi impliqués en moyenne dans moins d'infractions.

Pour ce qui est de l'origine des auteurs, 80% des prévenus dénoncés pour des infractions au code pénal font partie de la population résidente de la Suisse, 4% sont des requérants d'asile et 15% sont des étrangers séjournant en Suisse sans permis de longue durée.

Si l'on ne considère que les prévenus faisant partie de la population résidente, 63% des auteurs d'une infraction au code pénal sont de nationalité suisse, contre 37% d'étrangers.

C'est la deuxième fois, après 2009, que la statistique de la criminalité est basée sur des critères uniformes dans tous les cantons. Elle est fondée sur les dénonciations et ne tient pas compte des cas dont la police n'a pas connaissance. ATS

## CRIMINALITÉ STABLE À NEUCHÂTEL

La criminalité est restée stable en 2010 dans le canton de Neuchâtel. Le nombre d'atteintes à la vie et à l'intégrité corporelle est à nouveau en recul de 4% (2009: -10%). L'ensemble des infractions de violence diminue aussi de 4% (2009: -11%). Mais les vols par effraction augmentent fortement.

«Contrairement aux croyances, la violence recule depuis trois ans dans la société neuchâteloise», a noté lundi la police cantonale dans un communiqué. Selon elle, la situation sur le front de la criminalité est stable, sans aggravations ou améliorations notables.

La police relève une très légère diminution du nombre de vols de -0,3%. Par contre, il y a une nouvelle augmentation

du nombre de vols par effraction de 19% par rapport à 2009. Cette dernière s'inscrit dans la tendance des 28 dernières années.

En Valais, la situation est assez similaire à la situation suisse. Le nombre d'infractions a diminué et le Valais se situe en-dessous de la moyenne nationale. A noter par ailleurs que la montagne a été deux fois plus meurtrière que la route en 2010. Cela démontre que les efforts de prévention routière portent leurs fruits, selon la police. Dans le canton de Vaud, le bilan 2010 de la police fait état d'une légère augmentation (+1,6%) des infractions au code pénal (lire en page 5). ATS

# Moins d'infractions, plus de répression

Bonne nouvelle, quasiment tous les indicateurs de la criminalité baissent à Genève, à l'instar de l'évolution nationale (lire ci-dessus). Pourtant, Isabel Rochat, présidente du Département de la sécurité, de la police et de l'environnement, ne s'en contente pas. «La situation se stabilise, mais elle n'est pas encore satisfaisante», a-t-elle déclaré lors de la conférence de presse annuelle de bilan de la police tenue hier, «la population demeure inquiète». La ministre libérale maintient donc le cap qu'elle a fixé à ses troupes depuis son élection.

Le nombre total d'infractions au code pénal signalées à la police a diminué de 3% entre 2009 et 2010. Et même de 6% parmi les mineurs ou de 9% concernant les violences domestiques, lesquelles totalisent toutefois quatre homicides sur les cinq enregistrés à Genève l'an passé. En revanche, le nombre de cambriolages a gonflé de 5%, s'établissant à une moyenne de 22 vols chaque jour, avec des pics jusqu'à 30 ou 35 en hiver. La police prévoit de combattre cette évolution en renforçant ses moyens et en me-

nant des campagnes de prévention dans les immeubles.

Sur la route, presque 500 cas d'ébriété ont été sanctionnés au cours de 147 opérations de contrôle systématique «Visiroute». De même, les campagnes «Prédirer», menées devant les écoles lors des rentrées scolaires, ont permis de sanctionner 7500 excès de vitesse, 2000 stationnements illicites et 120 feux grillés.

La réduction du nombre de délits n'empêche pas leur maintien à un niveau élevé. En Ville de Genève, la police a enregistré une fréquence de 180 infractions pour mille habitants, le record. Pointant en deuxième place, la ville de Berne en compte 30 de moins, pour un taux moyen de 68 sur l'ensemble du pays. Les campagnes sont plus calmes, le canton de Genève sans la ville n'affichant plus qu'un score de 107 infractions pour 1000 résidents.

Par ailleurs, la violence semble s'intensifier, s'inquiète la cheffe de la police Monica Bonfanti, le recours aux armes par les malfrats augmente. Le nombre

de policiers blessés est ainsi passé de 53 en 2009 à 93 en 2010, entraînant des interventions en plus grand effectif des forces de l'ordre.

Au-delà de ces chiffres, la volonté politique de la ministre de «remettre les policiers dans la rue» est maintenue en répondant à ses préoccupations immédiates. «Les citoyens veulent pouvoir traverser un parc ou laisser leurs enfants prendre le bus sans se faire importuner», soutient Isabel Rochat. Le bonnet et la mendicité sont particulièrement visés, cette dernière pouvant dès ce printemps être réprimée par la «flagrante contravention», laquelle permet de retenir le mendiant durant trois heures au poste et de saisir les collectes. Le travail de la police augmentera dans l'immédiat, mais les autorités tablent sur l'effet dissuasif de la mesure. Enfin, pour «motiver les troupes», le renforcement des effectifs et des moyens de la police ainsi que sa réorganisation restent très présents dans l'agenda de Mme Rochat. MICHEL SCHWERI

## Discours et réalité en décalage

Olivier Guéniat, directeur de la police judiciaire neuchâteloise, constate un décalage entre les discours sur l'insécurité et la baisse de la criminalité.

### A quoi cette baisse en 2010 est-elle due?

Les causes sont multifactorielles, mais il est impossible de dire, par exemple, pourquoi la criminalité a connu des pics en 1991-92 ou pourquoi 2000 fut l'année la moins criminogène.

### Cette baisse s'inscrit-elle dans la durée?

Oui. Du moins pour les délits répertoriés depuis que les statistiques fédérales existent, soit 1982. On comptait alors 71 330 vols par effraction contre 50 210 en 2010. Il y avait 446 brigandages avec armes à feu contre 356. On comptait alors 83 homicides intentionnels contre 53 en 2010, avec un maximum de 110 meurtres en 1990. La criminalité a connu d'importantes fluctuations, mais le constat est clair: on idéalise le passé!

### Y a-t-il un décalage entre la réalité et le sentiment d'insécurité?

La baisse des délits est en décalage complet avec les discours et les croyances qui se basent sur les faits divers dont se nourrissent les médias et que les politiques instrumentalisent. Corinne Rey Bellet est morte trente fois pour certains lecteurs!

### Vivons-nous dans une société plutôt sûre?

Oui. Nous vivons dans une société de plus en plus sûre mais où la violence est de moins en moins tolérée.

### La criminalité baisse à Genève, mais les policiers seront plus nombreux. Encore un paradoxe?

Pas forcément. Car la baisse est insignifiante rapportée au quotidien des policiers, tandis que l'évolution des phénomènes auxquels ils sont confrontés n'a cessé d'évoluer.

### Se concentrer notamment sur la lutte contre la mendicité fait-il sens?

La «criminaliser» se veut dissuasif sur le moyen terme. Mais ces populations sont tellement dans la misère qu'elles s'en accommodent. De manière générale, être plus sévère résout rarement les problématiques si elles ne sont pas abordées de façon pluridisciplinaire. Mais là encore, c'est très compliqué vu la misère de ces gens.

### En Suisse, la police arrête davantage de consommateurs que de dealers, une tendance qui s'accroît.

Est-ce une bonne politique? Mettre la pression sur les consommateurs et les petits dealers est important pour qu'ils ne conquièrent pas l'espace public. Mais ce travail de terrain doit être équilibré avec l'effort pour juguler les flux de stupéfiants. Or les effectifs des polices judiciaires sont stables depuis vingt ans, tandis que cette criminalité est devenue toujours plus complexe. En Suisse, on est nuls! On a vingt-six entités cantonales qui travaillent sans aucune stratégie commune. La lutte contre les stupéfiants devrait être dirigée au niveau national.

PROPOS RECUEILLIS PAR RACHAD ARMANIOS